



MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE
DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale
Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555 ▪ Fax. : (819) 465-2318

AVIS PUBLIC
Dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice 2025 – 3^e année

Avis est par les présentes donné par la soussignée que le sommaire reflétant l'état du rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Bouchette pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation (2023-2024-2025) m'a été déposé physiquement le 13 septembre 2024.

Que pour l'exercice financier 2024 des rôles d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la municipalité de Bouchette, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification..

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- 1- Être préparée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;
- 2- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2020-343 de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
- 3- Être déposée ou envoyée par courrier recommandé à l'endroit suivant :
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
7, rue de la Polyvalente, C.P. 307
Gracefield Québec J0X 1W0

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Bouchette, ce 16^e jour de septembre 2024.

Claudia Lacroix
Directrice générale
Greffière-trésorière